

DEPARTEMENT DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE  
RAMBOUILLET

CANTON DE  
AUBERGENVILLE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

# MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél : 01 34 87 01 68

E-mail : mairie@gambais.fr

La commune de Gambais située à l'ouest, au sud de la RN 12, en forêt de Rambouillet, membre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, membre de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

## RECRUTE

**Son agent chargé de l'entretien du foyer municipal, de la gestion des associations et de la traversée des écoles les après-midis (H/F), à temps non complet.**

### GRADE

Adjoint technique

### MISSIONS PINCIPALES

Sous l'autorité du Maire, vous serez en charge des missions suivantes :

#### ENTRETIEN DU FOYER :

Assurer l'entretien courant du foyer municipal (nettoyage des sols, des sanitaires et des surfaces, évacuer les déchets courants, aérer les espaces etc...) ainsi que de l'entretien du matériel utilisé.

#### GESTION DU FOYER :

Gestion des plannings en lien avec les associations (réservation des salles, remise de clés, demandes de manifestations diverses), contact privilégié avec les associations.

#### TRAVERSEE DES ECOLES :

Veiller à la sécurité et assurer la bonne traversée des enfants aux abords de l'école, lors de la sortie des classes.

Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité pour la traversée piétonne.

#### SAVOIR FAIRE / SAVOIR ETRE

L'agent travaillera souvent seul et sera ainsi garant de la bonne réalisation des opérations. Pour cela il convient d'être :

Autonome

Organisé

Rigoureux

Ponctuel

Et savoir faire remonter les informations à sa hiérarchie

## **CONDITIONS D'EXERCICE :**

Emploi permanent, à temps non complet à raison de 21 heures hebdomadaires pendant la période scolaire et 8 heures hebdomadaires à effectuer durant la seconde semaine des vacances scolaires.

Les heures ont été annualisées et mensualisées à raison de 74,70 heures (soit 17,25 heures hebdomadaires).

Horaires : de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire. De 14h00 à 16h00 les lundis, mardi, jeudis et vendredis durant la seconde semaine des vacances scolaires.

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

**Poste à pourvoir dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022**

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.  
Rémunération statutaire + CNAS

Envoyer CV et lettre de motivation sous pli confidentiel à l'attention de :

Monsieur Le Maire,  
Place Charles de Gaulle  
78950 GAMB AIS

ou par mail : [mairie@gambais.fr](mailto:mairie@gambais.fr)